

Mandat privé Catégorie de gestion des risques spécialisée Dynamique



Fonds équilibré de nouvelle génération misant sur de multiples stratégies spécialisées

Le Mandat privé Catégorie de gestion des risques spécialisée Dynamique allie un potentiel concurrentiel de participation aux mouvements haussiers à la stabilité et au revenu d'un fonds équilibré traditionnel, mais à raison d'un risque de taux d'intérêt moindre. Grâce à ses multiples stratégies spécialisées, il fait partie de la nouvelle génération des fonds équilibrés.

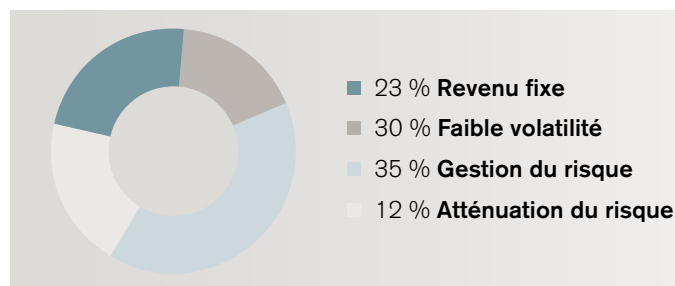
Potentiel concurrentiel de participation aux mouvements haussiers et approche systématique de gestion du risque

Le mandat vise à offrir une participation à de multiples stratégies et à divers actifs. Il investit dans des titres américains affichant une faible volatilité potentielle et peut tirer profit des tendances haussières. Doté d'un mécanisme d'atténuation du risque qui se déclenche systématiquement pendant les replis, il peut générer des revenus potentiels attrayants. Le mandat a recours à des actions, des obligations, des liquidités, des contrats à terme et des options ainsi qu'à plusieurs styles de placement (bêta faible et qualité, par exemple).

La protection systématique du capital en cas de baisse repose sur un « budget de risque » préétabli et prudent qui a pour but de limiter la volatilité moyenne et la perte potentielle du mandat de sorte qu'à long terme, elles soient conformes à celles d'un fonds équilibré traditionnel, mais à raison d'un risque de durée inférieur. En pratique, cela se traduit par une exposition optimale aux actions de premier ordre durant les périodes favorables et par le maintien d'une faible participation de base de 23 % aux obligations à courte durée, qui peut toutefois atteindre environ 50 % quand les marchés reculent.

Solution de placement fondée sur les résultats

La volatilité des marchés tend à s'intensifier en fin de cycle. Lorsque les taux d'intérêt et les turbulences augmentent, les stratégies fondées sur les résultats peuvent aider les investisseurs à garder le cap sur leurs objectifs et à ne pas rester sur la touche à cause des fluctuations boursières. Le mandat est donc conçu pour donner les résultats suivants :



Nota : un budget de risque préétabli sert à gérer 47 % des actifs. La volatilité et les reculs potentiels des volets **Gestion du risque et Faible volatilité** devraient correspondre à ceux d'un fonds équilibré traditionnel, mais à raison d'un risque de durée inférieur.

Taux de distribution visé – Séries FT et T	
4 %	
Frais de gestion ¹	
Séries F ² et I	0,75 %
Séries A et T	1,75 %
Rabais sur frais de gestion	
250 k\$ à 1 M\$	0,075 %
1 M\$ à 5 M\$	0,125 %
Plus de 5 M\$	0,175 %
Frais d'administration fixes	
0,15 %	
Codes de fonds	
Série F	3915
Série F (FAPD) ²	3916
Série FH (\$ US)	3917
Série FT	3950
Série I	3969
Série A	3972
Série A (FAPD) ²	3997
Série T	3973
Rémunération – Séries A et T	
Commission de vente (FA)	0 à 5 %
Frais de service (FA)	1,00 %

² Y compris les séries correspondantes du programme à honoraires (FH et FT)

¹ Ce mandat ne paie plus de frais de rendement depuis le 16 février 2018.

² Les échanges d'un Fonds Société Catégorie Dynamique contre la version FAPD d'un autre fonds société seront considérés comme un événement imposable. En effet, le FAPD est une fiducie de fonds commun, non pas un fonds société, qui renferme des titres du marché monétaire. Les échanges du FAPD contre un fonds société sélectionné par le client auront lieu par la suite.

Mandat privé Catégorie de gestion des risques spécialisée Dynamique



Revenu fixe (23 %)

Revenu fixe (environ 23 %, mais peut atteindre 50 %) – Ce segment renferme surtout des obligations d'État à court ou à moyen terme. Il présente généralement une durée pondérée de moins de cinq ans. Il mise sur des obligations, des contrats à terme sur obligations et des FNB axés sur les obligations.

Faible volatilité (30 %)

Faible volatilité (environ 30 %) – Ce volet présente une sensibilité minimale aux taux d'intérêt, ce qui constitue une amélioration par rapport aux fonds à faible volatilité traditionnels et aux FNB. Nous misons sur une diversification systématique du portefeuille et évitons de concentrer les placements dans des titres assimilables à des obligations qui sont sensibles aux taux d'intérêt.

Gestion du risque (35 %)

Gestion du risque (environ 35 %) – Ce volet est réparti entre les options, les actions, les obligations ainsi que les liquidités. Il vise un bêta faible en couvrant systématiquement le portefeuille à l'aide d'options de vente ou de contrats à terme sur actions en position vendeur sur le S&P 500.

Atténuation du risque (12 %)

Atténuation du risque (environ 12 %) – Cette composante fournit une exposition concurrentielle aux mouvements haussiers, mais bénéficie aussi d'une protection systématique contre les replis. Elle comprend des actions du S&P 500 dotées de caractéristiques attrayantes sur les plans de la qualité et de la valeur. Afin de diminuer le risque, nous prévoyons un budget de couverture raisonnable pour acheter des options de vente sur le fonds négocié en bourse (FNB) SPDR S&P 500. Cette protection systématique contre les replis s'applique quand les marchés reculent de 5 % ou plus.

Le mandat comporte un volet obligataire de base de 23 %. En outre, environ 47 % de ses actifs sont gérés selon un budget de risque préétabli et prudent. Ce budget a pour but de limiter la volatilité moyenne et la perte potentielle du mandat de sorte qu'à long terme, elles soient conformes à celles d'un fonds équilibré traditionnel, mais à raison d'un risque de durée inférieur.

Grâce à la combinaison de ces quatre résultats escomptés, le mandat constitue une solution de rechange aux instruments équilibrés traditionnels qui regroupent uniquement des actions et des titres à revenu fixe. Il devrait générer au fil du temps des rendements concurrentiels par rapport à ceux des actions, tout en assurant une protection systématique contre les replis des marchés.

conseiller.dynamique.ca

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Les placements dans les mandats peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres des mandats ne sont pas garantis; leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. Les énoncés prospectifs ne garantissent en rien les rendements futurs et ils comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que ces énoncés soient fondés sur des hypothèses que nous considérons comme raisonnables, nous ne pouvons pas garantir aux investisseurs que les résultats réels ne différeront pas de ceux énoncés. Fonds Dynamique^{MD} est une marque déposée de son propriétaire, utilisée sous licence, et une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Fonds Dynamique^{MD}
Investissez dans les bons conseils.